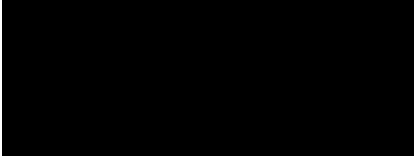




PAR COURRIEL

Québec, le 10 mai 2023



Numéro de dossier : 2304033-033

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 27 avril 2023 visant à obtenir copie des sommes investies jusqu'à maintenant dans chacun des projets d'Espaces bleus à Québec, Baie-Saint-Paul, Amos et Percé.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après *Loi sur l'accès*, certains documents ou certaines parties de documents ne vous sont pas communiqués parce qu'ils contiennent des renseignements qui sont visés par certaines restrictions prévues à la *Loi sur l'accès*. Nous nous appuyons pour ce faire sur les articles suivants :

- L'article 48 qui précise que lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme.

... 2

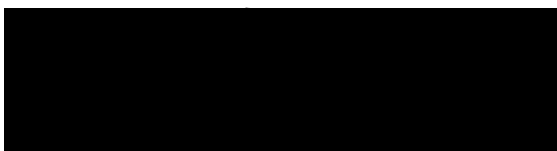
À cet effet, nous vous invitons à formuler une demande auprès des responsables d'accès dont les coordonnées se trouvent en annexe.

- L'article 53 qui précise que les renseignements personnels sont confidentiels.
- L'article 54 qui précise que dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et qui permettent de l'identifier.
- L'article 59 qui précise qu'un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.

ANNEXE

MUSÉE DE LA CIVILISATION

Éloi Morasse

Conseiller en accès à l'information, protection des renseignements personnels et gouvernance des données

16, rue de la Barricade

Québec (Québec) G1K 7A6

Tél. : 418 643-2158 poste 781

emorasse@mcq.org

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Me Simon Bégin

Secrétaire général par intérim

1075, rue de l'Amérique-Française

Québec (Québec) G1R 5P8

Tél. : 418 646-1766 poste 3485

acces.information@sqi.gouv.qc.ca